Rennes : Six ans de prison pour l’ancien migrant mineur isolé fournisseur d’héroïne, mandat d’arrêt contre un Haïtien à la tête du trafic sur la ville

22/12/2017 à 15h47

Le tribunal correctionnel de Rennes a condamné huit personnes, dont une femme, à des peines allant de deux à six ans de prison. Le trafic portait sur une quantité importante d’héroïne. Un réseau parallèle de revente de cannabis a aussi été jugé.

Les juges ont presque suivi les réquisitions du procureur. Le fournisseur albanais a bien essayé de minimiser les quantités de poudre livrées à Rennes. Son avocat, M^{e} Jérôme Stéphan, a bien plaidé l’enfance difficile du jeune homme, arrivé en tant que mineur isolé en France. Mais l’importance du trafic, au moins 12 kg d’héroïne, n’était pas de nature à emporter la clémence du tribunal.

Le tribunal a aussi lancé un mandat d’arrêt contre un ressortissant haïtien, qui dirigeait le trafic sur Rennes. Il avait mis en place un réseau d’héroïne et un autre de résine de cannabis. Se sachant repéré par les enquêteurs, il a pris la fuite dans son pays d’origine avant la vague d’interpellation, laissant à son frère la gestion de ses activités. Il est condamné à cinq ans de prison.

www.ouest-france.fr